



Confédération paysanne de la Drôme

Syndicat pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur·euses

Crest, le 21 février 2025

Communiqué de presse :

Chambre d'agriculture : un bureau illégitime marqué par l'entre soi qui laisse 60% des paysans drômois à la porte

Ce jeudi 20 février, se tenait la session d'installation des 33 nouveaux élus, pour 6 ans, à la Chambre d'agriculture de la Drôme. L'occasion d'élire le bureau que l'union FDSEA/JA a voulu maintenir fermé aux autres tendances syndicales alors qu'elle est en nette recul suite aux élections. Un déni démocratique alors que les agriculteurs Drômois se sont largement mobilisés pour ce scrutin.

La Confédération paysanne, malgré ses 31,34% de voix, n'a eu que 3 sièges parmi 33 dans cette assemblée. Le syndicat paysan a tenu à s'impliquer au bureau de la Chambre d'agriculture et a proposé un candidat pour une vice-présidence. La liste d'union FDSEA-JA a fait barrage à toute ouverture en manœuvrant afin d'obtenir un scrutin par liste.

La Confédération paysanne de la Drôme considère que le choix que les agriculteurs ont exprimé par leur vote n'a pas été respecté : le bureau de la Chambre d'agriculture élu ce jour est composé uniquement de membres de la liste d'union FDSEA-JA qui n'a obtenu que 40% des voix (à deux syndicats). L'ouverture du bureau aux autres syndicats représentatifs, tel que proposé par la Confédération paysanne dans son programme, aurait apporté de la transparence dans la gouvernance et le respect du pluralisme syndical.

Comme le dit David Millet, nouvel élu pour la Confédération paysanne : "60% des paysans drômois ne sont pas représentés au bureau de la Chambre d'agriculture, ce qui démontre le peu de transparence dans les décisions prises au sein de la Chambre d'agriculture. La liste d'union FDSEA-JA n'accepte aucune ouverture, malgré leur recul historique aux élections professionnelles."

Comme près d'un·e paysan·ne sur trois l'a souhaité, la Confédération paysanne de la Drôme continuera à représenter au sein de la Chambre d'agriculture une véritable alternative au modèle agricole qui fait disparaître les paysan·nes.

Nous continuerons à être fermes pour des campagnes vivantes.

Contacts :

-David Millet, élu Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture de la Drôme : 07 80 33 97 84

-Mirela Lombardi-Florea, élue Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture de la Drôme : 06 47 57 47 66

-Vincent Delmas, élu Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture de la Drôme : 06 07 69 36 25

Confédération paysanne de la Drôme

C/o Usine Vivante, 24 av A Fayolle, 26400 CREST - 06 56 68 88 17 - 04 75 25 21 72
drome@confederationpaysanne.fr - <https://drome.confederationpaysanne.fr/>